

<https://snetap-fsu.fr/Les-24-heures-de-l-Enseignement.html>



Les 24 heures de l'Enseignement Agricole Public : le temps de l'action !

- Nos Actions -



Date de mise en ligne : lundi 19 mai 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

- [Communiqué de presse](#)

Suite à la décision votée [1] lors de son congrès en avril, le SNETAP-FSU organise les « 24h de l'Enseignement Agricole Public » au Mans le mardi 20 mai 2014.

Quoi : une nouvelle action spécifique à l'Enseignement Agricole Public, après le rassemblement à Paris du 3 avril.

Quand : du 20 mai après midi au 21 mai matin pour ceux qui peuvent.

Pourquoi : pour obtenir des décisions favorables à l'enseignement public (ouvertures de classes, fin des plafonnements d'effectifs, remplacements effectifs des personnels administratifs, stagiaires..., prise en charge de l'intégralité des salaires des assistants d'éducation, titularisation en [CFA-CFPPA](#), moyens pour nos exploitations pour "produire autrement", etc.)

Où : au Mans, où Stéphane Le Foll est conseiller municipal. Si le Ministre ne daigne pas prendre position en faveur de l'Enseignement Agricole Public à Paris alors les personnels se rendront chez lui pour obtenir des engagements !

Comment : sur autorisation d'absence, sans perte de salaire, avec frais de déplacement et/ou d'hébergement pris en charge par le SNETAP.

[1] [Texte action congrès du Snetap-FSU - avril 2014](#)